

6 Retouches

6.2 Soudure

Quand du matériel galvanisé doit être soudé, il est préférable d'éliminer localement avant soudure le revêtement à proximité de cette soudure afin de garantir une qualité optimale. Après soudure, la protection anti corrosion doit être rétablie localement d'une manière adéquate (voir 6.1).

Après soudure d'une pièce revêtue, la surface doit être traitée suivant la norme valable pour l'ensemble de la construction avant que des couches de peinture liquide ou en poudre puissent être appliquées.

Il n'est certainement pas conseillé de souder des pièces galvanisées !

Il convient d'être prudent : les vapeurs de zinc ne peuvent absolument pas être inhalées. Une protection personnelle et une ventilation suffisantes sont fermement conseillées.

Pour plus d'information, veuillez consulter le document ci-dessous